

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 15

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

MISE A JOUR
DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de convocation : 15 septembre 2023

Affichage du Compte

Rendu Sommaire : 27 septembre 2023

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, Mme NADAL, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, M. FERON, Mme BARATON, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU, Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NIETO, Mme ZANATTA, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD, Mme DORET-FOURNIER, qui a donné pouvoir à M. FERON, Mme AUMONIER, qui a donné pouvoir à Mme BARATON, M. CHALET, qui a donné pouvoir à Mme NADAL.

ABSENT :

Monsieur le Président expose :

Les évolutions des besoins dans le secteur de la petite enfance amènent le CCAS à travailler sur un projet visant à apporter de nouvelles réponses aux parents, qui aujourd'hui sont nombreux à attendre une place en crèche.

Dans ce cadre, le recrutement de professionnels de la petite enfance en 2024 aura pour objectif de réduire la tension existante entre l'offre et la demande.

Les besoins sont les suivants :

- 4 postes d'auxiliaires de puériculture
- 4 postes d'assistants socio-éducatifs (agent social)
- 1 poste d'agent polyvalent à 70% (agent social)

.../...

Des rencontres à venir sont programmées et permettront de donner une forme plus précise à ce projet dans la concertation.

Cependant, afin de recruter le personnel dans les meilleures conditions,

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir dès à présent, valider le principe des recrutements à venir et

- **ACCEPTER** la mise à jour du tableau des effectifs telle que définie ci-dessus.

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour extrait conforme
NIORT, le 27 septembre 2023

Pour le Président du C.C.A.S.
Jérôme BALOGÉ
Et par délégation,
Le Vice-Président
SIGNE
Nicolas VIDEAU